

Étaient présents :

P. Rémer
A. Kervella
D. André
G. Zolger
G. Sevoz
M. Le Bourdonnec
Y. Heulin
J. Casile
B. Brame
D. Bonadona
J-M. de Jacquelot
D. de Courcel
J. Sarréo
N. Barbottin
C. Bonneau
Y. Lelièvre
H. Devalonne

Étaient excusés :

A. Chartier
J-P. Michel
D. Schulz
M-H. Gillig
P. Devaux
F. Fromageau
P. Batsch
M. Caron
J-M Nass
J-C. Viollet

Equipe FEHAP :

A. Casagrande
J. Guer
J. Marquis

1- Accueil

Philippe Rémer, Président de Commission, et Alice Casagrande, Directrice de la Vie associative, accueillent les membres présents et présentent la liste des personnes excusées.

Le compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2016 est validé.

2- Point sur le fonctionnement de la Commission vie associative dans le cadre du renouvellement des membres

✓ **Éléments de contexte :**

Alice Casagrande et Philippe Rémer accueillent les nouveaux membres de la Commission. Ils ont souhaité réaliser une note sur le fonctionnement de la Commission en vue de l'accueil de nouveaux membres. Une note de fonctionnement est présentée lors de cette Commission et les membres sont invités à faire part de leurs remarques quant à son contenu. Cette note est complémentaire à la Charte qui doit être signée par tous les membres de la Commission.

✓ **Éléments de discussion :**

Voici les remarques évoquées pour une modification de la note de fonctionnement :

- La vie associative vit sur le territoire par conséquent la transmission du compte-rendu n'est pas suffisante. Il est nécessaire d'organiser des événements dont les choix du format et du thème abordé seront laissés à la discrétion des membres de la Commission, en lien avec le chargé de missions et le délégué régional.
- Les échanges de la Commission doivent parvenir au Conseil d'Administration de la FEHAP pour prise en compte et, le cas échéant, action. La Commission peut être saisie par le CA ou s'autosaisir de sujets qui lui paraissent importants.
- Il est nécessaire d'encourager les administrateurs à intégrer les délégations régionales.
- La présence de monsieur le Président Dubout est souhaitée, selon ses disponibilités.
- Les réflexions de la Commission sont formalisées dans un compte-rendu mais également dans des fiches techniques, articles et autres outils de diffusion. Il est essentiel de conserver ces outils car ils sont utiles à l'ensemble des adhérents.
- La qualité des comptes-rendus doit être maintenue.
- La Commission vie associative pourrait changer sa dénomination par « Stratégie et vie associatives », sous réserve d'une validation institutionnelle.

✓ **Éléments de conclusion :**

La note de fonctionnement sera reformulée et envoyée aux membres de la Commission.

3- Point sur le thème du financement

✓ **Éléments de contexte :**

Les membres de la Commission avaient exprimé leur volonté de traiter le thème du financement, pour cela l'Association Française des Fundraisers est venue présenter les nouvelles formes de financement qui existent ainsi que les questions à se poser en termes de stratégie à adopter.

✓ **Éléments de discussion :**

Cf. le diaporama.

Dans un contexte où le financement, essentiellement d'origine publique, est en diminution, il est nécessaire de faire appel à des donateurs privés. Yaëlle Afériat

rappelle trois clés pour réussir une campagne de dons :

- Etablir une stratégie sur le long terme
- Investir pour collecter
- Agir

Par ailleurs, il est important de déterminer :

- Le destinataire de l'appel aux dons ;
- Le projet pouvant être réalisé par les dons ;
- Un don en nature ou en espèce.

Les membres de la Commission s'interrogent sur les organismes qui pourraient les accompagner ou conseiller dans leurs démarches de collecte de fonds mais également pour entretenir les relations avec les mécènes. La communication semble être un point crucial sur lequel il est nécessaire d'avoir un accompagnement.

Ainsi, même si les dons proviennent essentiellement des familles des usagers, la professionnalisation du don permettrait de solliciter un plus large public. Ensuite, il revient aux établissements de tout mettre en œuvre pour pérenniser les dons et fidéliser les donateurs notamment en suivant des formations ou en recrutant une personne chargée spécifiquement des demandes de dons lorsque cela est possible.

✓ **Éléments de conclusion** :

Le diaporama de Madame Afériat sera transmis aux membres de la Commission.

4- Consultation sur le calendrier 2017 et la feuille de route pour les deux ans à venir

✓ **Éléments de contexte** :

La Commission doit établir sa feuille de route pour les deux ans à venir.

✓ **Éléments de discussion** :

Après un tour de table au cours duquel les membres de la Commission ont mentionné les thèmes qu'ils souhaiteraient aborder lors des prochaines réunions de la Commission, l'objectif est et demeure de promouvoir le « modèle du PNL » :

- Promouvoir le « modèle du PNL », le défendre face au secteur privé et à la puissance publique et coopérer avec eux ;
- Repenser la gouvernance des établissements (composition des membres du Conseil d'Administration, absences des administrateurs, bénévolat de gouvernance, ...)
- La révolution du numérique ;

- La sensibilité des jeunes à la vie associative (bénévolat, service civique, ...) ;
- Le rapprochement entre établissements ;
- Le financement des établissements ;
- La précarisation et la pauvreté de la population ;
- La prévention et la santé publique.

Il est décidé que le fil rouge de cette feuille de route sera de promouvoir le « modèle du PNL ».

Les thèmes proposés pour les quatre prochaines réunions de la Commission en 2017 sont :

- Les enjeux de santé publique avec la question de la prévention, de la pauvreté ;
- Le recrutement des administrateurs et les bonnes pratiques de gouvernance ;
- Relever le défi des GHT sur les territoires et faire face à la concurrence du secteur privé lucratif ;
- La révolution numérique.

Les thèmes proposés pour 2018 sont les suivants :

- L'innovation au sein du PNL ;
- La sensibilisation et la mobilisation des nouvelles générations pour transmettre et réinventer le PNL ;
- La démocratie en santé sur les territoires : quel dialogue avec les personnes et les familles ?

Ces thèmes sont susceptibles d'amendement.

De plus, les membres de la Commission sont tombés d'accord sur les dates 2017 des réunions de la Commission :

- Vendredi 20 janvier 2017
- Vendredi 14 avril 2017
- Vendredi 23 juin 2017
- Vendredi 13 octobre 2017

✓ **Éléments de conclusion** :

Un diaporama récapitulant les thèmes pour les prochaines réunions de la Commission ainsi que le calendrier de celles-ci seront envoyés aux membres.

5- Réflexion sur le thème de l'Université de printemps des administrateurs 2017

✓ **Éléments de contexte :**

La 8^{ème} Université de printemps des administrateurs se tiendra le 28 mars 2017. La Commission doit réfléchir au thème qui sera abordé lors de cette journée.

✓ **Éléments de discussion :**

Le thème retenu pour l'Université de printemps 2017 est le financement. Néanmoins, l'angle d'approche reste à déterminer puisqu'il n'est pas question de traiter uniquement du financement public.

De plus, il est nécessaire d'expliquer ce qu'est le PNL, son fonctionnement et ses spécificités afin de sensibiliser les politiques.

L'intervention de l'Association Française des Fundraisers permet d'entrevoir les autres possibilités de financement et les plans d'action à mettre en œuvre par les établissements.

Les membres de la Commission évoquent également l'Université de printemps 2018 qui serait quant à elle l'occasion d'adopter une vision prospective des établissements et de rappeler les grands changements ayant eu lieu ces dernières années.

✓ **Éléments de conclusion :**

Un préprogramme de l'Université de printemps 2017 sera rédigé et soumis à l'approbation des membres de la Commission en amont de la prochaine réunion.

6- Questions diverses

A plusieurs reprises, les membres de la Commission ont mentionné le fait qu'avec le renouvellement de la carte des régions, il est plus difficile de rassembler les administrateurs. La question du matériel visio-conférence pour faciliter les échanges en régions se pose.

La prochaine commission se tiendra le :

Vendredi 20 janvier 2017 de 10h00 à 16h00 à la FEHAP